

## ÉPARGNE SALARIALE : LA PARTICIPATION

### UA1. L'OBLIGATION DE MISE EN PLACE (40 MN)

- Quand la participation est-elle obligatoire ?
- Quand peut-elle être mise en place à titre facultatif ?
- Les bénéficiaires de l'accord

### UA2. LA CONFORMITÉ DE LA PARTICIPATION (120 MN)

- Les modalités de mise en place de l'accord
- La durée de l'accord
- La période de calcul
- La formule légale de calcul
- Les accords dérogatoires
- Le contenu de l'accord
- L'absence d'accord de participation : le régime d'autorité
- Le délai de conclusion
- Modification et dénonciation d'un accord
- Modification de la situation juridique de l'entreprise
- L'information des salariés
- Les modalités de choix et de versement
- Les cas de déblocages anticipés autorisés des avoirs
- Les formalités de dépôt de l'accord
- Les critères de répartition de la participation
- les limites de la participation
- Le supplément de participation

### UA3. MAÎTRISER LES RÈGLES SOCIALES ET FISCALES (20 MN)

- Statut social et fiscal des sommes versées pour l'entreprise
- Statut social et fiscal des sommes versées pour le bénéficiaire

#### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Formation proposée en distanciel tutoré

Identifiant et mot de passe, envoyés dans un délai de 48 heures à réception du bon de commande et du règlement

Accès à la plateforme de formation <http://factorielles.elmg.net> pour une période de 3 mois consécutifs (24h/24h) à partir de l'envoi des codes

#### MODALITÉS TECHNIQUES

Connexion internet : Mozilla Firefox ou Google Chrome

Adobe Acrobat Reader

Un système audio

#### TARIFS

147 € HT / 176,40 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

#### OBJECTIFS

- ➔ Contrôler la mise en place d'un accord de participation.
- ➔ Maîtriser les caractéristiques et incidences d'un accord de participation pour l'entreprise et pour les salariés.
- ➔ Connaître le cadre fiscal et social d'un accord de participation.

#### PUBLIC

Experts-comptables, collaborateurs comptables, collaborateurs service social, assureurs, chargés de clientèle, courtiers, CGP/CGPI, conseillers indépendants, avocats, notaires.

#### PRÉ-REQUIS

Formation destinée à un public possédant les connaissances de base dans le domaine du statut et de la rémunération du dirigeant et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

#### DURÉE

3 heures

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Un quiz de positionnement et un quiz final

Un support PDF récapitulant les points-clés

Un certificat de formation mentionnant le nombre d'heures de formation sera délivré automatiquement après la validation du module

La validation est obtenue dès 80 % de bonnes réponses au quiz final

#### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Pédagogie expositive et interrogative.

#### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référent handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap. Veuillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : [handiplus@factorielles.fr](mailto:handiplus@factorielles.fr)